

ACCUEILLIR UN.E MINEUR.E NON ACCOMPAGNÉ.E

(anciennement Mineur Isolé Étranger)

Chaque jour à Paris nous sont signalés de jeunes exilé.e.s à la rue, ils.elles viennent entre autre du Soudan, Afghanistan, Mali, Guinée, Ethiopie, Erythrée, Maghreb, ils.elles ont parcouru des milliers de kilomètres la plupart du temps pour sauver leur vie, échapper au terrorisme, fuir la guerre, parce qu'ils.elles ont perdu l'espoir d'une vie décente et sécurisée auprès de leurs proches, parfois disparus....

Beaucoup sont manifestement mineur.e.s et isolé.e.s. Toutefois, les instances d'évaluation de la minorité, qui seules peuvent accorder une protection officielle via le statut de Mineur Non Accompagné, ne les prennent pas toujours en charge pour des motifs controversés.

Paris d'Exil agit pour alerter sur les lacunes de l'accueil des exilé.e.s en France. **L'équipe mineur de Paris d'Exil accompagne plus spécifiquement les mineur.e.s**, elle les soutient dans leur demande de prise en charge auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les oriente, les aide matériellement au quotidien, et tente de les protéger des dangers de la rue. L'équipe recherche des personnes pour effectuer des accompagnements médicaux ou administratifs, également pour accueillir temporairement un.e ou plusieurs de ces jeunes exilé.e.s vivant à la rue, souvent en grande difficulté.

Un.e jeune que nous mettons à l'abri ponctuellement est généralement dans cette situation :

- ▶ **Soit il.elle vient d'arriver à Paris**, de nous être signalé.e dans un état fragile, et il.elle n'a pas encore pu être accompagné.e au Demie 75/Croix Rouge (Dispositif d'Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers), l'organisme officiel qui préparera leur dossier pour l'ASE. Le Demie ferme à 18h et le week-end. Dans ce cas nous recherchons des hébergements allant d'une à 3 nuits.
- ▶ **Soit il.elle a déjà été signalé.e au Demie**, a passé son entretien d'évaluation et sa minorité n'a pas été reconnue (80% d'entre eux.elles). Il.elle est dans ce cas «refusé.e». Il.elle peut choisir de contester cette décision en faisant un recours via une association (généralement l'Adjje), et devra attendre d'être entendu.e par un juge pour enfants au tribunal qui demandera une expertise des documents et/ou un test osseux. Pendant cette période de recours (2 à 5 mois), il.elle n'aura aucune prise en charge donc aucun hébergement, sauf rares Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) en foyer ou hôtel. Dans ce cas nous cherchons des hébergements plus pérennes.

Pour les jeunes en recours, nous proposons un 1^{er} accueil de quelques jours, à poursuivre ou renouveler par intervalles, selon votre ressenti et votre disponibilité. Dans la mesure du possible, il est préférable d'accueillir 2 jeunes en même temps, pour qu'il.elle.s se sentent moins intimidé.es. Quoiqu'il en soit, un.ne hébergeur.se ne doit pas se sentir contraint.e d'accueillir quelqu'un, cela doit rester un moment de plaisir et de partage, pour lui.elle comme pour le.la jeune.

Naturellement certain.es jeunes ont plus de facilités d'adaptation, mais nous devons sans cesse nous rappeler que tous.tes sont aujourd'hui séparé.es de leurs repères familiaux et culturels, et que bon nombre d'entre eux.elles ont vécu des choses insupportables.

Il est important de veiller à ne pas surprotéger ces jeunes, le décalage avec ceux, celles qui restent à la rue peut créer un sentiment d'injustice, et si des liens affectifs sont positifs et rassurants, il est de notre responsabilité **de rester à notre place sans se sentir investi.e.s du rôle parental, ni de celui de tuteur.trice ou autorité légale**. Ces jeunes devront apprendre à se débrouiller seul.e.s en France comme il.elle.s l'ont fait jusqu'à leur arrivée. Il.elle.s peuvent aussi être amené.e.s à quitter Paris lors de leur parcours. Un sentiment d'abandon peut créer un réel désarroi chez certain.e.s.

Dans un 1^{er} temps il est plus simple que le.la jeune quitte le domicile en même temps que vous le matin. Fixez l'horaire de retour ou point de rdv pour le soir et assurez-vous qu'il.elle l'a bien compris (si besoin nous avons des interprètes). Ecrivez votre adresse, métro et tél, et prenez le sien (attention, la plupart ne peuvent pas appeler car pas de crédit).

Nous essayons de leur demander de respecter des horaires et de prévenir de leur retard, afin qu'il.elle.s n'assimilent pas cet hébergement à un hôtel et comprennent votre investissement personnel. Toutefois, il est aussi important d'avoir une certaine souplesse car beaucoup ont longtemps été privé.e.s de liberté et ce sont surtout des adolescent.e.s comme les autres.

Pour la nourriture, nous vous demandons juste d'assurer un petit déjeuner généreux sans quoi il.elle risque de rester le ventre vide toute la journée, les possibilités de se nourrir dans les maraudes de rue étant aléatoires. L'accueillir pour le premier dîner peut être aussi l'occasion de faire connaissance, mais n'y voyez aucune obligation de régularité, il.elle apprendra à se débrouiller autrement petit à petit. Si vous avez besoin de soutien financier pour les repas, faites-le nous savoir.

Leur histoire est personnelle et parfois douloureuse, les interroger sur ce sujet est délicat et peut être ressenti comme intrusif, laissez les plutôt en parler spontanément si il.elle.s en ressentent le besoin.

Toutes ces remarques ne sont que des conseils liés à notre expérience et n'ont rien de formel. Chaque jeune étant unique, ces recommandations doivent être adaptées à ce que vous ressentez de ses besoins, son tempérament, son autonomie, n'hésitez pas à en discuter avec nous.

Il est essentiel que l'hébergeur.se n'interfère pas dans la procédure d'un.e jeune en démarchant directement auprès des associations/institutions en charge du dossier. L'intention de faire avancer les choses pourrait avoir l'effet inverse. Adressez-vous à nous.

Vous comprendrez que ces hébergements, bien que n'ayant rien d'illégal ne doivent pas être officialisés, car cette information pourrait être utilisée comme argument par une autorité pour contester son isolement et donc ne pas ordonner d'OPP ou de prise en charge ! Ce serait l'effet inverse de celui pour lequel nous luttons.

Enfin, nous ne sommes là que pour le lancer dans son avenir en France, sa route sera longue et semée d'embûches, nous essaierons de le soutenir autant que possible avec l'aide de toutes les bonnes volontés, **mais nous ne devons en aucun cas nous substituer aux prises en charge existantes.**

Quelle que soient vos questions, inquiétudes ou hésitations, contactez-nous. Encore une fois un immense merci pour votre implication et votre générosité.

Contact sur facebook : (groupe : Paris d'exil mineur)

Plus de contact sur le livret : *Rejoindre l'équipe mineur de Paris d'Exil*